

FFE-BLITZ

CHALLENGE DE BLITZ 2020-21

MOIS	FIN DE LA COLLECTE
Septembre	05/10/20 à 12h00
Octobre	02/11/20 à 12h00
Novembre	30/11/20 à 12h00
Décembre	04/01/21 à 12h00
Janvier	01/02/21 à 12h00
Février	01/03/21 à 12h00
Mars	29/03/21 à 12h00
Avril	03/05/21 à 12h00

FINALE DU CHALLENGE LES 15 & 16 MAI 2021

Les boules « papi » doivent être transmises à M. ROUAH

orscholz@club-internet.fr

Avant la transmission procéder aux modifications internes suivantes :

Page Tournoi/Editer du logiciel « PAPI » :

- remplacer le titre synoptique par le n° du club suivi du n° d'ordre du tournoi, sur 2 caractères depuis le début de la saison et rien de plus.
Exemple : Tournoi de la Saint Michel organisé par le club Cavalier de la Tourelle, St Mandé (n° du club M94028) le 29 Septembre 2020 premier de la saison 2020-21 pour ce club devient : M9402801.
Le suivant du même club sera M9402802 puis 03 etc.
- vérifier qu'il ne reste qu'un seul départage, le 1^{er} et qui doit être « Performance »

Ces modifications sont réversibles ne changent RIEN aux résultats du tournoi.

- Le classement utilisé doit être « BLITZ » et la base Blitz en ligne sur le site FFE doit être exploitée par le logiciel Papi dernière version
- Oter les joueurs inscrits mais n'ayant pas joué au moins 1 parties sinon ils seront comptabilisés comme « participants » et inclus dans la facture annuelle des droits du Challenge adressée en Mai 2021.

Bien sûr, tout le monde (MEME LES ETRANGERS) est licencié - au moins B ou A - pour la saison 2020-21 et sa fiche contient bien le code FFE.

Les joueurs non licenciés ou dépourvus de code FFE se localisent en revenant en ronde 0 puis liste des joueurs.

PRECISION : Pas de tournoi où 5 rondes ne sont pas été physiquement jouées. Donc 5 joueurs avec un exempt n'est pas valide.